



Fonctionnaire + emploi domicile

Par mariecharlotte

Bonjour,

fonctionnaire (ministère intérieur) en arrêt maladie je voudrais savoir si je peux en toute légalité occuper un emploi à domicile ?

merci

Par pepelle

Non, puisque vous êtes indemnisé pendant votre arrêt maladie. Vous ne pouvez cumuler une rémunération de travail et une indemnisation

Par Cornil

Bonsoir pepelle

Content de te revoir!

effectivement un arrêt-maladie s'impose à tous les emùployeurs!